



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 102450

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget et des comptes publics, sur le rapport du Conseil des prélèvements obligatoires, *Adapter l'impôt sur les sociétés à une économie ouverte*, publié en décembre 2016. Ce rapport souligne la « fragilité » du régime préférentiel d'imposition des revenus tirés de la propriété intellectuelle (*patent box*). Suite à un rapport de l'OCDE qui préconise une autre approche (*nexus*), ce dispositif français pourrait être remis en cause et les conditions d'éligibilité restreintes. Afin d'assurer une visibilité aux acteurs économiques concernés, il souhaite connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102450

Rubrique : Impôt sur les sociétés

Ministère interrogé : Budget et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2017](#), page 874

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)